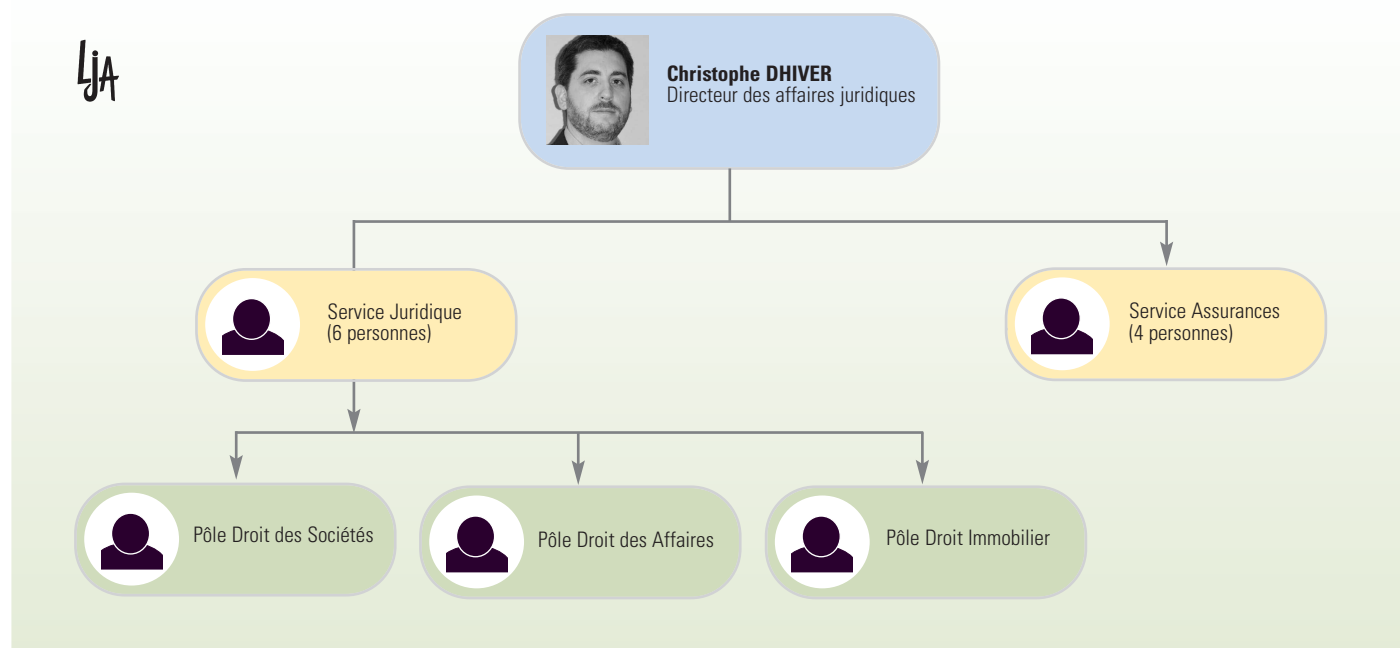


Kiloutou



FOCUS

CHRISTOPHE DHIVER, Directeur juridique

Christophe Dhiver est titulaire d'un DESS Juriste d'Entreprise (Université Lille II - 1996). Après deux années passées chez Intermarché en tant que juriste, il intègre le Groupe Kinopolis en tant que juriste France. En septembre 2000, il rejoint Kiloutou en tant que juriste en droit des sociétés et droit immobilier. Il devient ensuite responsable juridique en 2003. Dans son travail, il apprécie la diversité des problématiques qui se posent dans le métier de loueur : « *En 2000, nous possédions seulement 70 agences (pour 400 actuellement). C'est vraiment agréable d'exercer ses fonctions juridiques dans une entreprise en pleine expansion qui fourmille chaque jour d'idées nouvelles pour se développer. Nous jonglons perpétuellement entre cas pratiques au quotidien et projets à long terme. De plus j'ai la chance d'être impliqué dans des dossiers stratégiques tels que LBO, appel public à l'épargne, acquisitions fréquentes, projets internationaux ce qui est rare dans une entreprise de cette taille. Ainsi, je garde un excellent souvenir des deux LBO de 2005 et de 2011. Pour un juriste formé au droit des sociétés, ce fut très formateur.* ».

Conseils

Le service juridique de Kiloutou, dans ses activités, fait notamment appel à Wilkie Farr & Gallagher, la SCP Tourné & Bonnieu, Fidal et Landwell.

KILOUTOU

Avec un chiffre d'affaires de 471 millions d'euros en 2013, Kiloutou poursuit son développement sur le marché de la location de matériel en France, à destination d'une clientèle professionnelle très diversifiée et aussi à destination des clients particuliers. Son réseau compte plus de 400 agences en France et le groupe s'appuie sur les compétences de 3 500 équipiers. Le développement international a commencé en 2013 avec l'ouverture de deux agences en Pologne. Le groupe s'est hissé au 4^e rang européen.

La direction des affaires juridiques

Christophe Dhiver est le directeur des affaires juridiques du Groupe Kiloutou. Rattaché à la direction générale, le pôle juridique et assurances de Kiloutou gère l'ensemble du droit Corporate dont l'actionariat salarié et les opérations de fusions-acquisitions ; le droit des affaires (litiges clients / fournisseurs, contrats, droit des marques, ...) ; enfin, le droit immobilier (gestion et développement du parc, contentieux, ...) ainsi que le domaine de l'assurance. « *J'apprécie énormément d'avoir pu constituer et développer au fil de ces années une véritable équipe juridique spécialisée pour accompagner la société dans son développement, commente Christophe Dhiver. Bien sûr, nous travaillons étroitement avec les équipes sociales rattachées à la DRH et avec le fiscaliste au sein de l'équipe* ».